

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que la ferme sise 2, rue de la Fontaine à Schouweiler se caractérise comme suit :

La ferme sise 2, rue de la Fontaine avec des caractéristiques architecturales du baroque tardif est implantée dans l'ancien noyau historique du petit village de Schouweiler sous le numéro cadastral 535/2673 (**AUT, GEN**). La « *carte du Comte de Ferraris* » (1770-1778) renseigne déjà sur cette rue de la localité et indique une construction affichant vraisemblablement la même emprise au sol à l'endroit en question, mais vu l'imprécision de cette carte on ne peut que l'assumer¹. Des analyses et sondages détaillés pourront renseigner des informations plus précises à cette question si le bâtiment a été transformé ou complètement reconstruit vers 1800.²

Plus tard le « *Urkadaster* » de 1823³ reprend clairement le corps de logis. Les cases croquis de 1851⁴ présentent un morcellement du terrain et plus tard de 1854⁵ une excroissance orientale au niveau de la grange accolé au corps de logis (**EVO**). Par ailleurs, un solitaire vient compléter la composition à l'orient en face de l'excroissance de 1854 en 1882. Une image aérienne de 1951⁶ laisse deviner une constellation des bâtiments à l'état actuel.

Ainsi, depuis la rue, la ferme apparaît en longueur (*Streckhof*), bien qu'elle s'est développée au cours du temps en ferme dispersée (*Streuhof*) (**TYP, EVO**).

Le corps de logis présente des éléments anciens dans son sous-sol, à savoir une cave voûtée constituée de pierres de taille probablement du XVIII^{ème} siècle et à certains endroits des entrevous en berceau segmentaire et solives (*Kappendecke*) du XIX^{ème} siècle (**AUT, EVO**). Des encadrements de fenêtres partiellement couverts par le pavé de la cour intérieure au niveau du sous-sol laissent entrevoir un changement de niveau de la cour intérieure dans le temps. Le corps de logis en retrait de la rue et située dans une enceinte, dégage une cour intérieure devant lui. Il se présente avec deux niveaux pleins et un demi-niveau, à savoir rez-de-chaussée, premier étage et un grenier. La façade se divise en trois travées d'ouvertures, dont celle de droite comporte l'entrée. Au-dessus du premier étage un demi-niveau marqué par des ouvertures réduites (dans l'axe des autres ouvertures) désigne la présence d'un ancien grenier à grains (**AUT/PDR**). La façade est décorée à ses extrémités par des chaînages d'angles (**AUT/PDR**). Des reliefs de scènes villageoises ont été probablement rajoutées au fil du temps. La porte d'entrée cloutée et en bois massif est pourvue d'un encadrement profilé, en arc segmentaire, sans clé de voûte mais avec linteau délardé, qui domine la façade (**AUT/PDR**). Le

¹ Feuille « 224 Mamer » de la carte Ferraris 1777, consulté en ligne sur www.kbr.be

² Date renseignée sur le linteau au-dessus de la porte d'entrée de la maison d'habitation

³ (ACT, *Urkadaster*, 1823)

⁴ (ACT, n°99 de l'exercice de 1851)

⁵ (ACT, case-croquis n°246 de l'exercice de 1854)

⁶ Administration du cadastre et de la topographie, image aérienne, 1951.

lindeau en-dessous de l'arc segmentaire présente des inscriptions, probablement indiquant les initiales des personnes y ayant vécu et la date de 1800. Le lindeau entre porte et imposte vitrée subdivisée en 4 verres vient finir la composition **(AUT/PDR)**. Le pignon sud, comporte 8 fenêtres bien répartis, à l'image de la façade principale sur cour intérieure. Côté arrière (à l'ouest) certaines ouvertures semblent être les ouvertures d'origine même si les encadrements ont probablement été échangés. La couverture d'ardoises de la toiture à demi-croupe du corps de logis, certes refaite, reprenant probablement le gabarit à l'identique laisse entrevoir de vieux chevrons au niveau de la corniche. Un style architectural traditionnel/typique du XVIII^{ème} siècle, le baroque tardif y est visible **(AUT/PDR)**. Les huit fenêtres sont munies d'encadrements en arc segmentaire comportant toutes un lindeau délardé sans clé de voûte **(AUT/PDR)**.

L'expression des modénatures confirme qu'il s'agit d'un immeuble du style baroque tardif. Le rythme des ouvertures en façade témoigne d'une architecture équilibrée et harmonieuse **(AUT)**. Les ouvertures de la façade postérieure du corps de logis sont plus ou moins axées à celles côté rue et portent le même langage architectural, ce qui peut souligner une authenticité du style architectural même s'il y a eu de légères transformations dans le temps **(AUT/PDR)**.

Le corps de logis a conservé la majorité de sa structure bâtie tels que les murs porteurs, les divisions horizontales et verticales ainsi que son fumoir (*Haascht*) qui est complet à partir du 1^{er} étage jusqu'aux combles et à travers la toiture **(AUT, PDR)**. A l'intérieur, divers éléments historiques de plusieurs périodes sont encore en place tels que des revêtements de sol en carrelage aux motifs floraux à l'entrée et surtout celui à carreaux blancs et noirs dans le passage qui mène à la grange **(AUT, PDR, EVO)**. Des parquets anciens, des passages de portes lambrissés, des poutres en bois recouvertes de stuc, des peintures murales à l'entrée, appliquées au pochoir (probablement années 1920) pouvant être du peintre Nicolas Birger dont le style a déjà été repéré dans de nombreux bâtiments anciens proche à Koerich, Goetzingen et Goeblange, une armoire encastrée XVIII^{ème} (*Takeschaaf*), tout comme un escalier en bois sont conservés **(AUT/PDR)**. Aux combles une bonne partie des espaces entre chevrons de la toiture au niveau des combles a été pourvue de paille enveloppée d'argile (*Lehmwickeldecken*). Même l'espace entre les poutres du plancher secondaire des combles y est comblé. **(AUT, RAR, PDR, EVO)**.

Le corps de logis est aménagé de la façon suivante : un couloir d'entrée mène à une des quatre pièces du rez-de-chaussée. Celui-ci est le noyau central, faisant office d'une véritable pièce de vie au rez-de-chaussée et à l'étage témoignent d'un type de maison appelé « Flurhaus » où les pièces de services s'articulent autour de cette pièce (*Stuff / Wunnkichen*) qui chauffait la maison **(AUT, CHA)**. À l'étage diverses pièces s'articulent autour du hall central et un escalier séparé donne accès aux combles.

Le mur mitoyen pare-feu au nord sépare le corps de logis du bâtiment de l'ancienne grange. Celle-ci dispose d'une fenêtre encadrée et subdivisée en 12 carreaux de part et d'autre d'une porte à lattes de bois avec encadrement en pierre et surmontée d'une imposte vitrée subdivisée en 3 verres. Deux yeux-de-bœuf (*occuli*) encadrés de pierre se trouvent axées aux fenêtres, juste en-dessous des chevrons et visibles sous la gouttière. **(AUT)**. Plus loin la grange abritant jadis les communs est surtout marquée par un grand portail pourvu d'un encadrement constitué d'un lindeau droit et de jambages présentant à leur base des chasse-roues **(AUT, PDR)**. Un auvent vient marquer l'entrée à la grange.

La maison d'habitation et la grange sont coiffées de deux toits presque en continuation à deux versants, (toit en demi-croupe et toit en bâtière). La corniche et la faîtière sont ainsi quasiment continues sur les deux immeubles, malgré leur interruption d'un mur pare-feu. Le gabarit uni-faîtière

de la ferme (probablement totalement uni-faîtière à son origine), également connu dans l'habitat lorrain peut être qualifié comme typique pour les constructions en région rurale datant d'après la Guerre des Trente Ans. **(AUT, PDR)**.

L'annexe agricole en face de la ferme utilisée comme distillerie et étable entre autres pour vaches a connu de nombreux changements à l'intérieur, présente des dalles en hourdis et divers planchers en bois, mais son gabarit et son volume s'est intégré sur le site.

Nous pouvons donc dire que la ferme se distingue non seulement par son important volume et ses compositions des façades bien proportionnées, mais elle a également conservé une très grande partie de sa substance bâtie historique. Par conséquent, elle est un témoin de l'architecture typique du baroque tardif et par conséquent du passé rural de l'ancien noyau historique du village de Schouweiler. Ainsi, au moins le *Streckhof* dans sa cour intérieure avec son enceinte présente d'un point de vue historique, architectural et urbanistique un intérêt public à être protégé.

Les trois immeubles et notamment le corps de logis se trouvent dans un bon état de conservation. C'est surtout la maison qui comporte encore la majorité de ses subdivisions historiques. En vue de l'état et des qualités pré-décrites, la ferme dispersée située 2, rue de la Fontaine à Schouweiler mérite d'être protégée sur le plan national.

Critères remplis : Authenticité **(AUT)**, rareté **(RAR)**, genre **(GEN)**, période de réalisation **(PDR)**, typologie **(TYP)**, évolution **(EVO)**.

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de la ferme sise 2, rue de la Fontaine à Schouweiler (no cadastral 535/2673).

Présent(e)s : Alwin Geimer, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Paul Ewen, Régis Moes.

Luxembourg, le 17 juillet 2024